

ESPRIT DE DÉFENSE & ENGAGEMENT DANS LA FRANCE D'AUJOURD'HUI

Esprit de défense et visions d'ingénieurs



Association 3AED-IHEDN

Esprit de défense et visions d'ingénieurs

Soumis le 09 05 23

Contribution pour le Forum des études de l'Union-IHEDN 2023
« *Engagement et esprit de défense dans la France d'aujourd'hui* »

Auteurs

Ce document, réalisé par Jacques Bongrand sous sa seule responsabilité, a été constitué par la sélection et la mise en ordre d'extraits de rapports dont les rédacteurs sont indiqués ci-dessous :

L'homme dans les systèmes de défense (référence 1) Lionel Bourdon, Gérard Dugard, Mario Faure, Paul Freiermuth, Emmanuel Lisack, Françoise Roure, Christophe Soulard.

Le terrorisme, une bataille de l'esprit (réf 2) Philippe Adde, Gilles Bernard, Jacques Bongrand, Jean-François Clouzet, Bernard de Vautrey, Jean Deveaux, Jean-Pierre Diris, Nora Fraj Bouslimani, Corinne Jacquemin, Jean Le Seac'h, Philippe Lemercier, Nicolas Lerègle, Danièle Luccioni, Didier Maupas, Dorian Petey.

ESG, souveraineté et résilience: quelle place pour l'investissement privé ? (réf 3) Damien Concé et Corinne Lagache, Emmanuel Bloch, Paul Bougnoux, Lionel Bourdin, Olivier Brochet, Jean-Paul Costes, Beltram Dumontier, Dominique Lamoureux, Jean-Baptiste Pescheux, Krystine Piguet, Patrice Sartre. _

Aspects éthiques et sociaux des nouvelles technologies de défense (réf 4) Jacques Bongrand, Patrick Chanliau, Antoine Coursimault, Serge Galam, Éric Pfannstiel, Kathleen Simon, Carl Trémoureux, Richard Wolsztynski.

Des ingénieurs pour bâtir la défense de l'avenir (réf 5) Jacques Bongrand, Philippe Clermont, Didier Cornolle, Antoine Coursimault, Eva Cruck, Claudine Fontanon, Alain Gras, Pierre Musso, Éric Pfannstiel, Arnaud Reichart, Carl Trémoureux, Éric Waringhem, Richard Wolsztynski.

Quelles transformations pour la défense de demain ? (réf 6) Jacques Bongrand, Aurélien Chaboche, Florent Christophe, Didier Cornolle, Antoine Coursimault, Eva Cruck, Florent Gaget, Daniel Lechanteux, Éric Pfannstiel, Arnaud Reichart, Carl Trémoureux, Michel Vieillefosse.

Sommaire

Résumé et mots clefs	P9
Introduction	P10
1. Enjeux de l'esprit de défense	P11
1.1 La capacité de défense nationale repose largement sur l'opinion publique	P11
<ul style="list-style-type: none"> - Les modes d'action d'une défense toujours d'actualité doivent s'adapter aux nouvelles sensibilités - Le problème du recrutement dans les armées se pose avec acuité - Des formes d'affrontements fréquemment rencontrées dans les années récentes donnent une importance particulière au champ de l'esprit - Le moral d'une nation comme la France est plus que jamais un enjeu essentiel de sa capacité de défense 	
1.2 Les citoyens participent à la défense par des voies de plus en plus variées	P12
<ul style="list-style-type: none"> - La distinction entre défense et sécurité s'estompe - Les situations rencontrées apparaissent plus complexes - Des structures privées plus influentes interviennent dans les enjeux de défense - La contribution des citoyens à la défense tend à se diversifier - L'engagement de la nation pour la défense reste nécessaire lorsque la menace paraît lointaine - Une part du financement des armements repose sur l'engagement d'investisseurs privés 	
1.3 Les technologies de communication transforment les conditions des conflits	P15
<ul style="list-style-type: none"> - Le développement du cyberspace renouvelle l'art de la guerre et le regard porté sur celle-ci - Informatisation et information transforment les sociétés et les formes d'affrontements - La multiplication des communications peut aussi bien rapprocher les personnes que favoriser des antagonismes 	
2. Obstacles et difficultés	P17
2.1 En France, l'évolution récente des mentalités ne favorise pas l'esprit de défense	P17
<ul style="list-style-type: none"> - La suppression du service militaire a probablement réduit la cohésion nationale - Le public connaît moins bien la défense et ses nouvelles valeurs dominantes l'en éloignent 	
2.2 Différentes problématiques peuvent être identifiées	P19
<ul style="list-style-type: none"> - Les Français ont tendance à trop attendre de l'État, tout en s'en méfiant - L'identité nationale est une arme de maniement délicat - Les zones de non droit menacent l'unité nationale - L'attitude des médias peut être source de vulnérabilités - L'opinion publique est soumise à des évolutions lourdes et à des manipulations 	

2.3 Certaines préoccupations concernent spécifiquement les ingénieurs et l'armement P20

- L'attachement à la défense est entaché par une aversion aux exportations d'armements
- Il importe de concilier l'opinion et les techniques
- Plusieurs facteurs rendent la contribution à la défense moins attractive pour les ingénieurs

3. Mesures prises et recommandations P22

3.1 De nombreux acteurs ont un rôle à jouer P22

- Les autorités politiques et les journalistes ont une responsabilité importante
- L'enseignement et la loi : deux outils pour préserver l'esprit de défense
- Les opérateurs privés de communications ont commencé à prendre des mesures

3.2 Des actions déjà entreprises pourraient être intensifiées ou adaptées P23

- Des échanges accrus entre les officiers des armes et d'autres acteurs, notamment ingénieurs
- Une coopération renforcée entre les institutions de défense et d'éducation
- Un service civique universel assez long
- Une attention permanente qui prenne en compte la dimension du temps
- Une place donnée à l'imaginaire
- Quatre priorités : protection des personnes contre les pressions indues, résistance au communautarisme et à l'influence d'États étrangers, prise en compte raisonnée des traditions historiques

3.3 D'autres dispositifs, plus nouveaux ou ambitieux, sont proposés P26

- Mieux faire connaître les actions d'influence passées
- Des débats de fond pour légitimer les opérations extérieures
- Montrer à chacun ce qu'il peut faire pour la défense
- Davantage d'études pour adapter la défense aux mentalités actuelles et prévisibles
- Créer un comité d'analyse sociale des armements
- Restaurer un sentiment des devoirs de chacun, dans une démarche d'ensemble qui pourrait susciter une sorte de renaissance nationale

Conclusion P30

Références P31

Résumé et mots clefs

Le présent rapport rassemble quelques éléments de réponse, tirés de réflexions d'ingénieurs engagés dans la préparation de la défense sans être directement des combattants, à trois interrogations successives : quels sont les enjeux de l'esprit de défense ? Quels obstacles à son émergence ou à son maintien ? Quelles mesures prises et quelles recommandations pour l'avenir ?

Il en ressort une première constatation : l'enjeu principal n'est plus de favoriser une levée en masse de citoyens déterminés à combattre un ennemi sur le terrain. Il s'agit de stimuler une large participation à des actions plus permanentes et indirectes couvrant de nombreux aspects du fonctionnement de notre société, entre autres dans le champ de la communication.

La résistance attendue aux attaques terroristes qui ont particulièrement touché le monde occidental depuis une vingtaine d'années en est une illustration. Mais il ne faudrait pas s'y cantonner. Il convient de souligner l'importance d'une volonté générale de disposer le moment venu d'armements adaptés, dont la réalisation doit commencer bien avant que les conditions d'utilisation soient connues avec précision.

Face à cet enjeu, plusieurs pistes sont citées: l'animation de débats publics sur les questions de défense ; une consultation sur l'institution d'un service civique, universel et obligatoire, de durée raisonnable ; la création d'un comité d'analyse sociale des armements, peut-être en prolongement de l'actuel comité d'éthique de la défense.

Au fond, il s'agirait de construire ensemble des réponses à trois questions : Est-il possible de privilégier des moyens et des modes de défense cohérents avec les valeurs de notre nation ? Comment chacun peut-il y contribuer ? En commençant par une interrogation plus fondamentale : que voulons-nous défendre ?

Mots clefs : Engagement, esprit, défense, armements, ingénieurs, opinion, éthique, société, nation.

Introduction

Les événements d'Ukraine ont montré à quel point l'engagement et l'esprit de défense de tout un peuple pouvaient permettre de résister à un envahisseur beaucoup plus puissant. Il est naturel de se demander si les Français d'aujourd'hui feraient preuve du même esprit et, plus largement, quelle attitude de leur part serait à promouvoir, face aux menaces actuelles ou prévisibles.

Ce thème très vaste, qui concerne l'ensemble de la société, peut être abordé sous différents angles complémentaires. Le présent document a pour objectif de rassembler des points de vue d'ingénieurs dont au moins deux traits ont ici un intérêt particulier: la mission des ingénieurs est d'apporter des moyens aux combattants sans en être eux-mêmes, ce qui les rapproche du plus grand nombre des citoyens ; ils sont particulièrement sensibles aux facteurs techniques, économiques et industriels qui jouent sans doute un rôle croissant dans l'efficacité de la défense nationale.

Le temps manquant pour entreprendre une étude originale, la méthode employée a consisté à rassembler et mettre en ordre des éléments issus de travaux antérieurs menés par différents groupes, sur des problématiques jugées en lien avec l'esprit de défense. Ces études sont étalées sur une dizaine d'années ; ce qui apporte un recul utile pour éviter de donner une part trop importante aux impressions immédiates, afin d'aboutir à des conclusions raisonnablement durables.

Les rapports suivants ont été retenus à cet effet :

- Groupes de réflexion de l'AACHEAr (aujourd'hui 3AED-IHEDN) :
 - L'homme dans les systèmes de défense, 2012 (référence 1).
 - Le terrorisme, une bataille de l'esprit, 2018 (réf 2).
 - ESG, souveraineté et résilience: quelle place pour l'investissement privé ? 2022 (réf 3).
- Comité Défense des Ingénieurs et scientifiques de France (études menées en lien plus ou moins direct avec le Conseil général de l'armement, instance du ministère des Armées):
 - Aspects éthiques et sociaux des nouvelles technologies de défense », 2015 (réf 4).
 - Des ingénieurs pour bâtir la défense de l'avenir, 2017 (réf 5).
 - Quelles transformations pour la défense de demain ? 2021 (réf 6).

Les analyses ainsi présentées se partagent suivant trois questions : quels étaient, au cours des années récentes, les enjeux de l'esprit de défense ? Quels obstacles à son émergence ou à son maintien ? Quelles mesures prises et quelles recommandations pour l'avenir ?

1. Enjeux de l'esprit de défense

En quoi l'esprit de défense est-il important dans le monde d'aujourd'hui ? Une première étape de la réflexion consiste à décrire plus précisément les formes et les manifestations de l'esprit qu'il s'agit de cultiver. Dans ce but, il paraît logique de se demander dans quelle mesure et par quels mécanismes il contribue à la capacité de défense nationale. A cet égard, les observations de ces dernières années ont conduit à examiner trois principaux facteurs: un lien toujours fort entre l'efficacité de la réaction à des agressions classiques et une opinion publique en évolution ; les conséquences d'une diversification des acteurs et des formes d'affrontements ; la place dominante prise par l'information et les communications.

1.1 La capacité de défense nationale repose largement sur l'opinion publique

Les modes d'action d'une défense toujours d'actualité doivent s'adapter aux nouvelles sensibilités

Sous l'influence des mouvements écologistes et consuméristes, sont apparues de nouvelles notions, en tête desquelles le principe de précaution et le respect de l'environnement qui s'imposent aux armements et aux armées dans l'ensemble de leurs activités (y compris pendant les opérations). À ce titre, les sociétés occidentales ne sont plus prêtes à sacrifier leurs jeunes. Compte tenu de leur sacralisation de la vie humaine, exacerbée par une démographie en berne, ces sociétés exigent des garanties pour préserver les combattants souvent déployés sur des théâtres lointains. Cela conduit à définir de nouveaux modes d'action adaptés aux diverses sensibilités de l'opinion publique, mais affaiblis par la nécessité de maîtriser la violence. L'influence de ces facteurs sociétaux fait émerger une nouvelle forme de valeurs : les valeurs collectives sont concurrencées par des valeurs individuelles de long terme qui visent une réinsertion dans une société de paix et l'effacement des stigmates physiques et mentaux de la guerre. Le développement des armes non létales en est une illustration concrète.

Mais de manière paradoxale, les conflits armés n'ont jamais été aussi nombreux et il ne s'est jamais autant vendu d'armes à travers le monde. Pour preuve, les dépenses militaires mondiales ont atteint de nouveaux records en 2009, sans connaître l'effet de la crise économique, tirées par les États-Unis, où le changement d'administration n'a pu renverser les tendances. Selon un rapport du Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), le monde a consacré 1244 milliards d'euros au secteur militaire en 2009, soit à coût constant une augmentation de 5,9 % par rapport à 2008 et de 49 % par rapport à 2000. (Réf 1).

Le problème du recrutement dans les armées se pose avec acuité

L'engagement suppose aussi, et de plus en plus, une capacité à quitter fréquemment le territoire, la famille et les siens. La répétition des absences exerce une pression très importante sur les militaires et leur famille, qui est susceptible de peser sur la fidélisation des personnels. Par ailleurs, le problème du recrutement se pose avec acuité : la part de la population active de moins en moins nombreuse, le niveau intellectuel et d'études requis

de plus en plus élevé, la concurrence forte du secteur privé pour ce type de profil. Les forces doivent d'ores et déjà gérer des emplois critiques, pour lesquels le recrutement et la spécialisation des hommes sont indispensables pour le contrat opérationnel. Face à l'accroissement sensible de l'emploi des forces, la professionnalisation et les réductions de format des armées rendent nécessaire le franchissement d'un seuil dans la constitution d'une réserve opérationnelle capable de remplacer les militaires d'active, notamment dans certaines spécialités. Pendant leur période d'activité, ces réservistes sont statutairement des militaires qui relèvent de l'armée professionnelle. (Réf 1).

Des formes d'affrontements fréquemment rencontrées dans les années récentes donnent une importance particulière au champ de l'esprit

Le terrorisme est un affrontement dans le champ de l'esprit, encore davantage que les conflits asymétriques... le terrorisme est un mode d'action, qui n'a plus de signification dans le cadre d'une guerre déclarée. En d'autres termes, il convient de distinguer les actes de guerre des actes de terrorisme. (Réf 2, p414 et 416).

Le moral d'une nation comme la France est plus que jamais un enjeu essentiel de sa capacité de défense

De tous temps, le moral d'une nation a constitué un facteur essentiel de sa capacité de défense. Pour la France, les différences constatées dans les premières phases de conflits majeurs, en 1914 et en 1940, le montrent clairement. Plus récemment, les échecs finalement rencontrés, notamment au Vietnam puis en Afghanistan, face à des combattants locaux apparemment beaucoup moins puissants, même s'ils bénéficiaient de différents soutiens, s'expliquaient largement tant par la détermination de ces derniers que par l'évolution des opinions publiques des États engagés dans ces interventions, en premier lieu les États-Unis. De nos jours, dans une société comme la nôtre, trois facteurs incitent à porter une attention accrue à ce phénomène.

En premier lieu, le niveau de culture et d'exigence intellectuelle des citoyens, les informations dont ils disposent, peut-être aussi une attitude plus critique que dans d'autres pays vis-à-vis de la parole officielle ou des opinions dominantes, imposent un effort approfondi de conviction et de justification des actions menées.

Ensuite, dans le domaine de défense, la capacité de l'État à exercer une influence, ou tout simplement à rendre ses préoccupations sensibles à un auditoire disponible a été réduite par la suppression du service militaire obligatoire, la complexité des situations, le fait que seule une faible partie de la population a vécu directement des situations de guerre, personnellement ou même par ses parents.

Inversement, des organisations malveillantes ont probablement davantage de moyens que par le passé d'influencer les populations qu'ils ciblent parce que la plus grande partie des moyens de communication ou des données utiles leur sont également accessibles. Le développement de menaces telles que le terrorisme ou la radicalisation des opinions en sont des conséquences directes. (Réf 6, p25).

1.2 Les citoyens participent à la défense par des voies de plus en plus variées

La distinction entre défense et sécurité s'estompe

Traditionnellement, la défense vise à assurer la sécurité des citoyens face à des menaces collectives, issues d'organisations structurées et malveillantes, venues de l'extérieur de la Cité: typiquement, les armées de pays hostiles. Historiquement, les affrontements correspondants commençaient souvent par se dérouler en zone inhabitée, avant que les vainqueurs ne prissent possession des villes.

Cette fonction de l'État se distingue de deux autres missions exercées directement sur les lieux de vie: la sécurité civile, face aux cataclysmes d'origine naturelle ou humaine, et la police, contre les individus malveillants...

Cependant, ces différences semblent s'estomper pour plusieurs raisons. La multiplication des combats dans des environnements urbanisés, la montée des considérations humanitaires, la distinction devenue moins évidente entre situations de paix et de guerre font croître le souci de réduire les pertes humaines au cours des opérations militaires. Le développement des techniques donne à des individus de plus en plus divers la puissance d'action de troupes entières du passé, de sorte que leur psychologie individuelle devient un facteur important. Les citoyens sont davantage dépendants du confort d'une société dont le bon fonctionnement est un enjeu d'importance croissante.

Cette évolution, illustrée par l'extension au domaine de la sécurité des Livres blancs sur la défense, tend à rapprocher les moyens nécessaires pour assurer ces différentes missions, donc le rôle des ingénieurs chargés de les mettre à disposition, même si des différences évidentes subsistent. Si les sous-marins, les avions de combat, les armes de la dissuasion restent propres à la défense, des systèmes de communication et surveillance locale, certains drones, des armes non létales peuvent être largement partagés. Plus généralement, la fonction de défense nécessite la maîtrise d'une part de plus en plus grande de l'ensemble des technologies disponibles dans le monde. (Réf 5, p10-11).

Les situations rencontrées apparaissent plus complexes

Les situations rencontrées apparaissent plus complexes et corrélativement plus difficiles à maîtriser pour plusieurs raisons.

D'abord les acteurs concernés sont sans cesse plus nombreux en raison d'une part de la création d'entités nouvelles, par exemple des organisations non gouvernementales, d'autre part de la prise de conscience croissante des effets multiples d'un événement tant au plan international (du fait de la mondialisation) que national (parce que la société est de plus en plus considérée et étudiée comme un système dont les différents éléments sont en interaction constante), à la fois à court terme et pour l'avenir.

Il en résulte une plus grande difficulté à prévoir l'évolution d'une crise et, pour un décideur ou un simple citoyen, à élaborer une réaction appropriée. (Réf 6, p12).

Des structures privées plus influentes interviennent dans les enjeux de défense

On peut considérer qu'en dehors des Etats trois types d'organismes sont appelés à jouer un rôle croissant en matière de défense.

Des entreprises implantées internationalement peuvent influencer les États dont elles ressortissent ou les aider plus ou moins ouvertement. Le recours à des compagnies militaires privées n'est pas nouveau. Le poids de compagnies pétrolières occidentales a pu être cité pour expliquer des opérations militaires au Moyen-Orient. Celui des grands

fournisseurs de dispositifs de communication ou de traitement de données est sans doute plus étendu encore. A côté des exemples bien connus de géants américains ou chinois, cette tendance peut être illustrée par l'annonce en France par Atos et Thales (en mai 2021) de la création d'Athea, « une société commune destinée à développer une plate-forme souveraine associant traitement de données massives et intelligence artificielle pour les secteurs de la défense, du renseignement et de la sécurité intérieure et qui s'adresse tant aux acteurs publics que privés ». Il est d'ailleurs à noter que la transformation d'arsenaux d'État en entreprises indépendantes, menée en France il y a maintenant quelques dizaines d'années, va dans le même sens d'un accroissement de la contribution d'entreprises à la défense.

Une seconde catégorie d'acteurs privés est constituée par les organisations non gouvernementales, plus ou moins indépendantes, qui s'attachent à influencer l'opinion publique et par cette voie les décisions des gouvernements démocratiques. En 2015 un rapport (réf 4) observait qu'elles étaient environ 26 000 dans le monde, à comparer à moins de deux cents un siècle plus tôt. Le développement de ces associations pleinement conformes aux lois, que les autorités étatiques peuvent considérer comme des interlocuteurs, est certainement une conséquence des progrès des moyens de transport, de communication ou d'information à la disposition de tous.

Cependant, ces progrès bénéficient aussi à des organisations illicites, mues par des objectifs d'enrichissement, de pouvoir ou d'influence idéologique entremêlés par choix ou par nécessité, capables de mener de véritables opérations de guerre, notamment dans les années récentes en Afghanistan, au Moyen-Orient ou en Afrique. L'échelle d'action de certaines de ces organisations est supérieure à celui de la Mafia ou des pirates d'antan ; elles peuvent mettre en danger la stabilité de certains États tandis que d'autres peuvent les soutenir et chercher à les orienter, comme ce fut le cas lors de la guerre froide qui a suivi le second conflit mondial. En première analyse, la lutte contre ces organisations s'effectue avec des moyens armés classiques mais, mais nécessite avant tout de récupérer et de traiter de nombreuses informations ainsi que de coordonner les actions et les renseignements des armées, de la police, des douanes et autres services de l'administration des finances, de la diplomatie. (Réf 6, p20-21).

La contribution des citoyens à la défense tend à se diversifier

Au vingtième siècle, en dehors des professionnels des Armées, les citoyens étaient généralement appelés, dans un cadre strictement militaire et à des périodes formellement déterminées, à contribuer à la défense en cas de besoin après avoir acquis les compétences spécialisées nécessaires. Pour l'avenir, en corollaire des évolutions décrites plus haut, la plupart devraient apporter une contribution plus continue appuyée sur des compétences personnelles ou professionnelles issues de différentes sources. Il appartiendra naturellement aux institutions de défense de préparer et de recueillir cette participation, sans en être les organisateurs exclusifs. (Réf 6, p29).

L'engagement de la nation pour la défense reste nécessaire lorsque la menace paraît lointaine

Inversement, la conception, la réalisation ou le maintien de grands systèmes d'armes, souvent allongés pour des raisons budgétaires, supposent des efforts et des dépenses qui sont de plus en plus mal comprises dans des périodes où la perception de la menace s'éloigne et où la situation économique devient la principale préoccupation des citoyens, comme ce fut sans doute le cas en France autour de 2010. (Réf 5, p13).

Une part du financement des armements repose sur l'engagement d'investisseurs privés

La société civile doit prendre toute sa part dans le financement d'une action qui participe à sa protection, à la défense de ses valeurs démocratiques, voire à sa survie. (Réf 3, p147).

1.3 Les technologies de communication transforment les conditions des conflits

Le développement du cyberspace renouvelle l'art de la guerre et le regard porté sur celle-ci

Par ailleurs, le cyberspace a fait évoluer la relation que l'homme entretient avec le combat. On peut considérer à bien des égards que la conflictualité dans le cyberspace est à la fois une soupape de sécurité dans les relations internationales et une expression de la paix belliqueuse.

Dans ces conditions un nouvel art de la guerre numérique est en émergence. Le principe fondamental en est l'ambiguïté. L'arme de l'information est polyvalente, en particulier elle peut se révéler dissuasive ou subversive. (Réf 4, p27).

Informatisation et information transforment les sociétés et les formes d'affrontements

D'une part, l'accès généralisé à l'information et les pratiques qui en découlent transforment les conditions de la bataille de l'opinion qui de tout temps a accompagné les opérations militaires et qui a pris une importance accrue dans les démocraties dont les dirigeants sont naturellement plus dépendants de l'avis des citoyens que dans les régimes autoritaires...

D'autre part, il apparaît de nouvelles vulnérabilités, des cibles à défendre. Les données de toute nature qui sont conservées dans des lieux spécialisés ou des réseaux diffus, constituent un enjeu capital. Les circuits de contrôle et de régulation gouvernent la bonne marche de systèmes plus ou moins localisés dont nos sociétés sont de plus en plus dépendantes : usines, hôpitaux, transports, approvisionnement en énergie...

Enfin, le cyberspace a modifié l'équilibre des forces : des individus intelligents et peu scrupuleux, des équipes de pirates peuvent attaquer les réseaux des États les plus avancés dont les chars, les avions ou les sous-marins seraient pour eux hors d'atteinte. (Réf 5, p12-13).

La multiplication des communications peut aussi bien rapprocher les personnes que favoriser des antagonismes

D'un côté, le développement des communications, notamment d'Internet ou de la diffusion d'émissions de radio ou de télévision, favorise la compréhension mutuelle d'une partie à l'autre de la Terre. De l'autre il peut stimuler des jalousies ou des indignations, permettre à des acteurs malveillants et habiles d'exercer une influence ou de renforcer des clivages.

On peut considérer que la menace associée pour un pays comme la France se situe aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur.

A l'intérieur le risque est un repli des individus dans des communautés indifférentes aux grands intérêts collectifs, qui peut aller jusqu'à rendre moins nécessaire l'acquisition de la langue française pour de nouveaux arrivants. La cohésion nationale devient un enjeu de sécurité majeur. (Réf 6, p13).

*

En définitive, il ressort de ces analyses que l'esprit de défense intervient aujourd'hui en France de façon plus diffuse que par le passé, mais toujours essentielle.

Auparavant, il s'agissait surtout pour un grand nombre de citoyens de s'engager pleinement dans des actions de combat ou de réalisation de systèmes d'armes bien caractérisés auxquelles ils consacraient entièrement leurs efforts dans des circonstances clairement déterminées, pour les autres de soutenir moralement les précédents et les dirigeants qui les conduisaient.

Dans les circonstances présentes, la proportion des personnes qui se consacrent complètement et directement à de telles actions est plus faible. Mais la quasi-totalité ont l'occasion de contribuer, pour une part de leur activité, à la capacité nationale de résistance à des agressions majeures actuelles ou potentielles, notamment en participant à l'expression d'opinions auxquelles les politiques dans une démocratie sont toujours, et peut-être plus que jamais, attentifs.

2. Obstacles et difficultés

L'importance des enjeux de l'esprit de défense, qui vient d'être soulignée, conduit naturellement à veiller à sa persistance dans les années à venir. A cet effet, la première étape consiste à identifier les obstacles. C'est ainsi que trois grandes catégories de difficultés ont été observées. En premier lieu l'évolution d'ensemble des mentalités a certainement rendu les Français moins sensibles aux préoccupations de défense depuis le début du siècle. En second lieu, différents traits particuliers des opinions ou de l'organisation sociale posent des problèmes de cohésion nationale ou de vulnérabilité aux manipulations extérieures. Enfin, certaines préoccupations, liées aux armements, touchent particulièrement les ingénieurs.

2.1 En France, l'évolution récente des mentalités ne favorise pas l'esprit de défense

La suppression du service militaire a probablement réduit la cohésion nationale

En France, beaucoup estiment que la suppression du service national, militaire, en 1997 a eu des effets négatifs sur la cohésion et la résilience de la nation. Cependant, la comparaison internationale présentée en annexe montre que seulement un petit nombre d'États occidentaux culturellement proches de la France ont maintenu de nos jours un service militaire obligatoire, qui peut généralement être remplacé par un service civil, parfois de durée plus longue.

Il convient à cet égard de rappeler les raisons qui ont motivé la suppression du service militaire dans notre pays, et qui restent d'actualité : d'une part le souci de ne pas placer des appelés dans des situations où leur vie serait menacée ; d'autre part des arguments financiers ; enfin, le format des armées étant réduit, le service ne pouvait concerner qu'une proportion limitée de chaque classe d'âge, d'où un large sentiment d'injustice, à moins de diminuer sa durée au point d'aboutir à une charge d'encadrement excessive, la durée de formation devenant prédominante par rapport à la période où les appelés pouvaient apporter une contribution effective à la fonction de défense. (Réf 2, p489).

Le public connaît moins bien la défense et ses nouvelles valeurs dominantes l'en éloignent

L'esprit de défense, qui se matérialise par le lien entre l'armée et la nation, se délite, s'amenuise ; il est contesté à une époque où les gouvernements justifient leurs actions davantage devant une opinion publique et les media que devant la représentation nationale ; la poursuite de l'engagement de forces en opérations extérieures au-delà de quatre mois n'est soumise à l'autorisation des assemblées (députés et sénateurs) que depuis la réforme constitutionnelle de 2008 (article 35). La professionnalisation des armées, en exemptant de droit les jeunes Français de tout service national, participe de la disparition du devoir de défense, en écartant un peu plus chaque jeune Français de son devoir envers la nation.

L'opinion publique est cependant de plus en plus coupée des questions de défense, en raison de l'éloignement géographique (les opérations militaires sont « extérieures ») et temporel (pas de guerre majeure depuis plus de 50 ans) des conflits, et de la suspension (en pratique la suppression) du service national. L'enseignement de la défense au sein des

écoles est réduit à sa portion congrue. Cet enseignement n'apparaît qu'à la marge des cours d'histoire, qui tendent à disparaître de l'enseignement secondaire, et des cours d'instruction civique dans le primaire et le secondaire. Quant à la nouvelle Journée défense et citoyenneté (qui a remplacé la Journée d'appel et de préparation à la défense), elle ne donne qu'un infime aperçu du métier militaire et donc des armes.

L'antimilitarisme a laissé la place à une idéalisation du métier de soldat doublée d'indifférence. Les jeunes n'ont qu'une vision floue des opérations militaires... Les femmes ont un rôle croissant dans la société ; les sensibilités et les valeurs qui sont les leurs (don, partage, générosité) pourraient renforcer une tendance « pacifique » (prélude à un pacifisme ?) : répugnance à l'emploi de la force et refus d'accepter des massacres de populations. (Réf 1).

Dans un pays comme la France, l'évolution des mentalités semble marquée depuis quelques dizaines d'années par une aversion croissante au risque personnel, revers de circonstances favorables sous différents aspects: longue période sans conflit meurtrier sur notre sol ou à proximité immédiate, progrès de la médecine et des aides sociales, forte réduction du nombre de victimes d'accidents de la route... La vie courante semble organisée pour éviter de plus en plus des contacts avec la mort, même si celle-ci reste très présente sur les écrans.

L'impact psychologique de la crise sanitaire liée au virus Covid 19, sans commune mesure avec les réactions à des pandémies plus meurtrières dans le passé, comme la grippe asiatique dans les années 1950 et surtout la grippe espagnole après la première guerre mondiale, illustre cette sensibilité.

Par ailleurs, cette crise a suscité de belles actions de solidarité et, plus généralement, on peut estimer que nos concitoyens sont en moyenne davantage touchés qu'ils ne l'étaient dans le passé par les souffrances dont ils ont connaissance. Beaucoup traduisent cette sensibilité par des dons personnels à des œuvres philanthropiques. Mais accepteraient-ils pour autant de conformer tous leurs actes à des directives nationales ou de se sacrifier comme l'ont fait tant de leurs aînés sur des champs de bataille ? Sans doute pas. Une explication est le développement de l'information et de la valeur accordée aux réflexions rationnelles qui conduit chacun à élaborer ses propres priorités plutôt qu'à suivre des orientations collectives élaborées par des élites qui, à tort ou à raison, sont moins bien considérées.

Dans le domaine de la défense, la sensibilité accrue aux pertes humaines, particulièrement mal acceptées du public lorsque les victimes étaient des appelés en opérations extérieures, a été un des éléments de la suppression du service militaire obligatoire. Celle-ci a probablement contribué à l'affaiblissement du sentiment de devoir envers la communauté nationale...

Une question subsiste : ces fragilités de notre société pourraient-elles être effacées par un sursaut moral face à des circonstances extrêmes ? Un tel phénomène a pu être constaté parfois, mais pas toujours, dans l'histoire : on peut estimer par exemple que la nation française s'est mobilisée après la révolution mais pas à l'approche de la deuxième guerre mondiale. (Réf 6, p9-10).

2.2 Différentes problématiques peuvent être identifiées

Les Français ont tendance à trop attendre de l'État, tout en s'en méfiant

Il faut convenir qu'en France le citoyen attend beaucoup de l'Etat pour assurer sa sécurité, dans la ligne de la philosophie des Lumières qui insistait au dix-huitième siècle sur les droits dont les hommes seraient titulaires indépendamment de tout ordre politique. Cette mentalité contraste avec celle d'autres cultures, plus sensibles aux devoirs, à l'exemple des Grecs et des Romains de l'antiquité ou, de nos jours, des États-Unis où une composante de « mentalité de pionnier » incite les citoyens à se sentir plus directement en charge des enjeux collectifs. (Réf2, p487).

Les enquêtes d'opinion successives confirment et montrent que nos sociétés vivent dans une défiance grandissante et permanente vis-à-vis des autorités centrales... (Réf3, p159).

L'identité nationale est une arme de maniement délicat

Notre identité nationale est fondée sur des valeurs souvent proclamées universelles et assez largement adoptées dans le monde, comme la liberté, l'égalité, la fraternité. Elle est à la fois un enjeu et une arme face au terrorisme :

Un enjeu parce que le terrorisme peut être compris comme une stratégie pour lui porter atteinte. C'est en particulier le cas face à des mouvements qui se recommandent d'un islamisme prônant des principes contradictoires avec les fondements de cette identité.

Une arme parce que des ressorts purement matériels ne suffiraient pas pour lutter contre des terroristes dont il faut reconnaître qu'ils sont mus par des motivations idéologiques, quel que soit le jugement porté sur ces motivations.

Il importe donc de bien reconnaître ces fondements et de faire de leur défense une source d'engagement et de cohésion en évitant deux écueils opposés :

Faire fi de notre histoire, tout remettre en cause, s'enliser dans des débats infinis.

Se crispier sur des définitions figées dans tous leurs détails, y compris ceux qui ne correspondraient plus à la situation actuelle ou à la mentalité d'une immense majorité de Français. (Réf 2, p459)

Les zones de non-droit menacent l'unité nationale

Ces zones sont caractérisées par une remise en cause des solidarités essentielles, de la sécurité, des droits des citoyens

Ce sont près d'un Français sur trois qui estiment vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics, selon une étude du Crédoc d'octobre 2017. (Réf 2, p439).

L'attitude des médias peut être source de vulnérabilités

Il est apparu la difficulté de trouver des équilibres qui préservent la cohésion nationale entre des préoccupations parfois contradictoires : tolérance et défense de notre identité ; respect des libertés, détection et surveillance des individus dangereux ...

Les médias grand public sont essentiellement tournés vers la diffusion d'informations en temps quasi réel, et à la recherche permanente du « scoop » en avance de phase sur leurs concurrents. Cela amène une grande fragilité dans le tri et le traitement de l'information... Ils peuvent donner une grande résonance à des informations potentiellement néfastes.

Il apparait clairement que politique et médias forment un couple dont les nombreuses interférences sont particulièrement notables dans le domaine de la lutte contre le terrorisme islamique. (Réf 2, p434).

L'opinion publique est soumise à des évolutions lourdes et à des manipulations

On peut se demander, par exemple, pourquoi le torpillage du Lusitania, en 1915, eut un retentissement suffisant pour contribuer au retournement d'opinion qui a abouti à l'entrée des États-Unis dans la première guerre mondiale, alors que la destruction d'un avion commercial malaisien par un missile tiré du sol ukrainien, en 2014, fut assez vite oubliée.

Cette variabilité n'est cependant pas aléatoire. Différentes études suggèrent que l'opinion publique sur un sujet donné résulte d'une part de tendances lourdes, d'autre part de facteurs conjoncturels davantage sujets à des manipulations auxquelles le domaine des armements est particulièrement sensible. (Réf 4, p17).

De nombreuses fondations disposent d'un budget annuel qu'elles doivent dépenser en finançant des actions s'inscrivant dans le cadre général de leur mission. D'autres ONG ont une approche très entrepreneuriale de la levée de fonds ; l'argent à collecter pour faire vivre l'association nécessite d'obtenir une bonne visibilité publique en s'associant à des actions dont l'impact émotionnel pourra déclencher la générosité.

Par ailleurs, si l'on analyse par exemple les ONG norvégiennes ou autrichiennes, on constate qu'elles sont financées par leur gouvernement. Il est donc loisible de se demander plus généralement si les ONG sont indépendantes ou si certaines d'entre elles sont manipulées. Leurs politiques sont d'ailleurs variables d'un pays à l'autre. Des indices révélateurs d'une connivence entre les ONG et les États ont été maintes fois relevés. (Réf 4, p28-29).

2.3 Certaines préoccupations concernent spécifiquement les ingénieurs et l'armement

L'attachement à la défense est entaché par une aversion aux exportations d'armements

... l'argument majeur provoquant l'aversion des acteurs sociaux vis-à-vis des industries d'armement et qui, par capillarité, touche tout le secteur de la défense : l'opacité et l'absence de contrôle par la représentation nationale des opérations d'exportation d'armement essentielles à la survie économique de cette industrie stratégique. (Réf 3, p14).

L'exportation contrôlée d'armes, souvent critiquée, n'est-elle pas une façon de permettre à des pays d'exercer à un coût raisonnable leur droit légitime de se défendre, sans développer eux-mêmes des industries spécialisées dans ce domaine au détriment de dépenses qui leur seraient plus utiles et au risque d'une prolifération néfaste ? (Réf 7).

Il importe de concilier l'opinion et les techniques

Dans la mesure où la conception et la réalisation d'un armement nouveau peuvent nécessiter une quinzaine d'années tandis que la période d'utilisation s'étend généralement sur plusieurs dizaines d'années, il convient d'adopter une posture résolument anticipatrice, notamment en analysant les évolutions de la société pour prendre en compte les possibles états de sa volonté à l'horizon concerné. (Réf 4, p8).

Plusieurs facteurs rendent la contribution à la défense moins attractive pour les ingénieurs

Il a été noté plus haut que beaucoup de technologies utilisées par la défense étaient partagées avec le domaine civil (c'est particulièrement vrai aux stades les plus amont de la recherche) et qu'en matière de défense l'État se détachait moins des autres clients, notamment en se montrant de plus en plus attentif à l'optimisation des coûts. Il en résulte que les démarches civile et militaire tendent à se confondre dans l'industrie et la recherche, qui en particulier ne les distinguent plus pour qualifier les fonctions des ingénieurs ou fixer les conditions de recrutement. (Réf 5, p28).

Alors même que le besoin de compétences de pointe se fait plus criant, on constate une baisse d'attractivité des carrières d'ingénieurs au ministère de la Défense, qu'illustrent des difficultés périodiques à remplir les postes d'ingénieurs de l'armement offerts à la sortie de l'École polytechnique. Plusieurs facteurs concourent à cette tendance.

De façon générale, l'évolution culturelle rend le service public, de plus en plus omniprésent et critiqué, moins attrayant pour les jeunes que les carrières en entreprise. C'est une évolution qui sert parfaitement les objectifs économiques de la nation, mais c'est un problème pour le ministère de la Défense. Il s'ajoute une certaine désaffection d'ensemble pour les fonctions techniques et scientifiques, accentuée pour les ingénieurs par la plus faible proportion de hautes responsabilités hiérarchiques déjà observée.

En ce qui concerne le Ministère, cette tendance est encore aggravée par le rôle moins prééminent de l'État en matière de technologie, la baisse des budgets depuis la fin de la guerre froide, les tâches plus abstraites, contrôlées, éloignées des réalisations concrètes. (Réf 5, p36).

*

En résumé des observations qui précèdent, les obstacles à la volonté des Français d'aujourd'hui de s'engager au service de la défense nationale seraient d'abord une conscience moins nette qu'au siècle dernier de la nécessité de s'y préparer et de leur contribution souhaitable dans un monde de plus en plus complexe. Il s'ajouterait des tendances à l'individualisme ou au communautarisme ainsi que des exigences morales plus subtiles, sources notamment de réticences à participer à la réalisation à long terme d'armements dont les progrès techniques tendent à accroître le poids dans les conflits. Il convient cependant de noter que cette analyse de la situation actuelle ne permet pas de prévoir les réactions à une crise imprévue de grande ampleur comme l'a été l'agression russe pour les Ukrainiens.

3. Mesures prises et recommandations

Des solutions pour mieux surmonter les entraves à l'esprit de défense précédemment recensées ont été recherchées suivant trois directions. La première a consisté à se demander quels sont les acteurs de la société à qui il revient naturellement de prendre des mesures dans ce sens. Une deuxième voie a été d'examiner les actions déjà prises qui semblent les plus pertinentes, et de réfléchir à des adaptations éventuellement souhaitables. Enfin, il est apparu que des idées émises dans différents groupes pour faire face à d'autres problèmes pouvaient utilement être reprises et appliquées ici.

3.1 De nombreux acteurs ont un rôle à jouer

Les autorités politiques et les journalistes ont une responsabilité importante

Le président de la République doit positionner le pays face à la menace d'abord par son comportement et son discours... il est important de bien cibler les mots car ceux-ci induisent des réactions populaires qui peuvent être dévastatrices.

La commission présidée par Georges Fenech a produit, sous le N° 3922, un texte important ...Il y aurait sans doute, de la part de l'Etat un effort à faire pour « vulgariser » ce travail sous une forme accessible à tous. Cela amènerait le citoyen « conscient et organisé » à organiser sa propre pensée en complément des analyses journalistiques trop simplistes. Cette action nécessiterait une capacité à réécrire le texte d'une manière accessible au grand public.

Enfin, pourquoi ne pas imaginer une sorte de « serment d'Hippocrate des journalistes ». (Réf 2, p436).

L'enseignement et la loi : deux outils pour préserver l'esprit de défense

Afin de favoriser à la fois la résistance à l'endoctrinement par des organisations malveillantes et une meilleure compréhension mutuelle, il semble opportun de mettre en place un enseignement de base sur les religions dans les écoles publiques et privées, qui pourrait prendre place dans les cours d'histoire et dont le contenu serait approuvé par l'État et l'ensemble des communautés religieuses (cf encore ci-dessous pour les modalités du dialogue associé).

La loi « About-Picard » du 30 mai 2001, tendant à renforcer la prévention et la répression des mouvements sectaires portant atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, pourrait par ailleurs être invoquée en vue de réprimer des appels à la violence sans référence à aucune religion. (Réf 2, p467-468)

Les opérateurs privés de communications ont commencé à prendre des mesures

Des mesures ont d'ores et déjà été prises par les acteurs privés en charge de ces plateformes :

- renforcement du nombre de modérateurs (en 2019 il est prévu de passer de 4000 à 7500 agents chargés de contrôler les contenus) ;
- renforcement des règles d'utilisation ;
- intelligence artificielle (algorithmes) permettant de détecter les contenus interdits ;
- possibilité de faire des signalements. (Réf 2, p437).

3.2 Des actions déjà entreprises pourraient être intensifiées ou adaptées

Des échanges accrus entre les officiers des armes et d'autres acteurs, notamment ingénieurs

Les analyses qui précèdent ont montré d'une part la nécessité d'échanges étroits entre les responsables de la mise à disposition des systèmes et les utilisateurs, d'autre part le risque accru d'une connaissance moins directe des matériels équipant les Forces chez les ingénieurs non opérationnels. C'est pourquoi il est certainement souhaitable d'intensifier les mesures déjà entreprises pour rapprocher ces différentes catégories et les rassembler davantage dans des ateliers, des travaux d'équipes...

Ce rapprochement pourrait être complété pour les ingénieurs par :

- une augmentation sensible des formations offertes dans les sessions « politique de défense » (en dehors des sessions « armement et économie de défense » qui leur sont plus particulièrement destinées) de l'IHEDN (Institut des hautes études de défense nationale) mais aussi au CHEM (Centre des hautes études militaires),
- l'organisation d'activités de groupe, plus ou moins occasionnelles ou informelles, partagées avec des officiers des armes: groupes de réflexion ou de retour d'expérience, travaux de simulation par exemple. (Réf 5, p44-45).

Une coopération renforcée entre les institutions de défense et d'éducation

Deux des sources de faiblesse de notre société repérées dans la première partie de cette étude sont les dépendances vis-à-vis de l'information et des détenteurs de certaines technologies, notamment numériques. Très en amont, une première étape naturelle pour les pallier consiste à renforcer au profit de tous, au titre de la formation initiale ou continue, l'éducation à l'esprit critique et à l'utilisation des réseaux sociaux d'une part, les enseignements scientifiques et techniques d'autre part. Une sensibilisation accrue aux problématiques de la défense pourrait s'inscrire dans ce mouvement.

Il s'agit bien sûr d'une action du ressort de l'Éducation nationale dont l'intérêt dépasse largement le domaine de la défense. Ainsi, le récent Livre blanc de la Société des Ingénieurs et Scientifiques de France a insisté sur l'importance de la formation pour renouveler les forces de la France dans le concert mondial et formulé des propositions à ce sujet.

Dans ce mouvement, les acteurs publics de la défense, en particulier le ministère des Armées, pourraient apporter une triple contribution : d'une part apporter leur point de vue sur les besoins, ce qui suppose qu'ils soient consultés lors de l'élaboration des programmes ; d'autre part fournir des intervenants pour des séances de sensibilisation dans les classes ; éventuellement proposer des stages de brève durée, par exemple aux élèves des lycées.

A l'appui la deuxième proposition, l'intérêt d'exposer de façon simple les missions et contraintes de la défense à des auditeurs extérieurs peut être rapproché d'une remarque entendue par le rédacteur du présent rapport à propos des opérations de l'OTAN en Afghanistan, qui pouvait être formulée ainsi : « Notre présence n'a pas de sens si nous ne sommes pas capables de l'expliquer aux personnes que nous rencontrons sur place ». Il conviendrait bien sûr de prendre un certain recul pour éviter une attitude trop prosélyte. (Réf 6, p29).

Un service civique universel assez long

Aujourd'hui, afin de renforcer la cohésion sociale et d'entraîner une mobilisation citoyenne durable, il serait indispensable qu'un service national ou civique rassemble tous les membres de la communauté nationale, hommes et femmes, pour une durée raisonnable, qui pourrait être de six mois.

En conséquence, pour organiser un tel service, un préalable serait d'identifier un volume suffisant de tâches formatrices et utiles à la collectivité, déjà inscrites au budget de l'Etat et qui ne sont pas assurées par des entreprises commerciales. Outre une participation à la défense et à la sécurité intérieures, on peut penser à tout le domaine de la surveillance et de la protection civile, aux urgences sanitaires ou sociales, ou encore à l'accueil de réfugiés. Un préalable serait de trouver ou de former les personnes chargées de l'encadrement et de la formation des jeunes appelés. (Réf 2, p489).

Au-delà de la formation de base assurée par l'Éducation nationale, un service universel apporte une triple opportunité du point de vue de la défense: conforter la cohésion nationale dont l'insuffisance a été repérée comme une source de vulnérabilité, apporter un complément de formation et de sensibilisation utiles pour inciter et aider chacun à mieux contribuer à la fonction de défense au cours de sa vie active, éventuellement fournir une participation immédiate à cette fonction dans des conditions plus acceptables pour l'ensemble des citoyens qu'un accroissement des effectifs professionnels, donc des impôts prélevés par l'État.

Concernant cette dernière possibilité, on peut considérer qu'un service trop court est plutôt une charge pour les organismes d'accueil qui doivent commencer par former les appelés avant de bénéficier de leur apport. Une justification de la suppression du service militaire obligatoire était que les besoins des armées ne justifiaient plus que l'emploi d'une faible partie de chaque classe d'âge pendant une durée significative (alors un an) ; ce qui imposait une sélection ressentie comme injuste. Par ailleurs, l'effet sur la cohésion nationale est certainement favorisé par une durée significative du service universel, à condition que celui-ci s'effectue dans des conditions suffisamment valorisantes pour les intéressés.

Ces observations suggèrent de renforcer, en partenariat avec le ministère des Armées, le Service National Universel actuellement proposé par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Ce dispositif, est actuellement caractérisé par un séjour de cohésion d'une douzaine de jours et une mission d'intérêt général de 84 heures. Trois pistes d'évolution pourraient être examinées :

D'une part, le séjour de cohésion pourrait être enrichi de modules orientés vers le développement de compétences ou de capacités de réflexion tels que :

- Identification des processus de manipulation de l'opinion et usage raisonné des réseaux sociaux.
- Réflexions et débats sur le sens : que défendre, avec qui et par quels moyens ?
- Stage d'aguerrissement et de résilience face à des conditions dégradées de fonctionnement de la société environnante.

D'autre part ce service pourrait être rendu obligatoire pour tous, femmes et hommes, parce que c'est pour ceux qui ne sont pas naturellement volontaires que les bénéficiaires seraient les plus forts en termes de cohésion et de sensibilisation.

Enfin, la mission d'intérêt général pourrait être prolongée si des conditions convenables (en particulier au regard de l'objectif d'échanges et de cohésion) pouvaient être offertes et si un ensemble de tâches utiles à la Nation dans son ensemble et non susceptibles de concurrencer indûment des entreprises privées ou des associations était identifié.

A l'issue d'une étape d'approfondissement et de mise au point, il serait conforme à l'esprit du Service National Universel de soumettre à un référendum les principes du nouveau dispositif si le caractère obligatoire était retenu. (Réf 6, p29-30).

Une attention permanente qui prenne en compte la dimension du temps

Il s'agit plutôt d'accompagner, pour l'orienter dans un sens acceptable, une évolution continue partiellement imposée par les changements du monde. En effet, si le terrorisme s'appuie sur le choc de cultures, d'aspirations et de mode de vie différents au sein de nos sociétés, ces différentes composantes ne sont pas figées. L'identité à laquelle la grande majorité des Français d'aujourd'hui est attachée, qui est ancrée dans une histoire ancestrale et ne saurait être reniée sans provoquer des troubles graves, progresse à un rythme lent. Les conséquences de l'immigration acceptée dans les années récentes doivent être reconnues. Il importe pour l'avenir de fixer des exigences et de rechercher des trajectoires qui permettent aux différentes sensibilités de se rejoindre dans un respect mutuel. (Réf 2, p485).

Une place donnée à l'imaginaire

Dans un domaine où il importe de faire face à l'incroyable ou à l'imprévisible, certaines tâches des ingénieurs ont intérêt à faire une place à la fiction, à l'imaginaire. C'est le cas de la prospective, de la réflexion nécessaire sur l'acceptabilité d'armements nouveaux, peut-être de certaines négociations internationales. Il s'agit d'améliorer la capacité à sortir des schémas classiques, peut-être aussi de favoriser la recherche de solutions moins complexes. (Réf 5, p48).

Quatre priorités : protection des personnes contre les pressions indues, résistance au communautarisme et à l'influence d'États étrangers, prise en compte raisonnée des traditions historiques

Dans ce cadre, il est recommandé de porter l'effort sur la préservation des personnes contre les pressions indues, sur la résistance au communautarisme et à l'influence d'États étrangers, sur la prise en compte raisonnée des traditions locales historiques...

Le principe de liberté devrait conduire à limiter autant que possible les interdictions, avec le souci de respecter au mieux la conscience de chacun, tout en préservant strictement :

- l'ordre public et la sécurité (ainsi : les visages doivent être visibles) ; ce qui nécessite sans doute de préciser la notion d'ordre public : absence de troubles (heurts, malaise suscité), absence d'entrave aux droits fondamentaux (circuler sans être dérangé)...

la protection contre des pressions de l'entourage qui ne sont pas légitimes, une fois définie la légitimité (il est légitime de faire pression pour dissuader son entourage d'enfreindre la loi, pas pour lui imposer certaines règles vestimentaires) ; à cet égard,

- le port d'une tenue uniforme dans les écoles, assez largement répandu dans d'autres pays, est une voie pour s'opposer à des exigences vestimentaires particulières sans les stigmatiser;
- l'absence de contraintes nouvelles dans les services publics (par exemple : discriminations de sexes dans les hôpitaux ou les piscines; menus dans les collectivités) ;
- le respect de traditions dûment constatées, comme l'installation temporaire de crèches de Noël.

Dans ce domaine, l'objectif de limiter les tendances au communautarisme conduit à donner la primauté aux règles reconnues par la nation plutôt qu'éditées localement (on peut rappeler la tradition d'unité, de centralisation, plus forte en France que dans d'autres pays). (Réf 2, p466-467).

3.3 D'autres dispositifs, plus nouveaux ou ambitieux, sont proposés

Mieux faire connaître les actions d'influence passées

Une autre piste, destinée à renforcer la résistance de la population aux manipulations de l'opinion, serait de diffuser davantage de récits sur les actions d'influence menées dans le passé, en particulier en matière de défense, ainsi que d'exposer et d'analyser systématiquement de telles actions au titre de l'éducation et de la formation, notamment dans des cours d'histoire. Un recours à l'imaginaire, cinéma ou jeu vidéo entre autres, pourrait être aussi envisagé. (Réf 6, p26).

Des débats de fond pour légitimer les opérations extérieures

Plus précisément, des études ont montré que la perception, subjective, de l'enjeu, de la légitimité et des chances de succès d'une opération étaient un facteur majeur d'acceptation de pertes militaires. Il paraît raisonnable d'en déduire, plus largement, que la fin justifie dans une certaine mesure les moyens pour une opinion qui conserve la capacité de résister aux impressions immédiates, et que les débats de fond ne doivent pas être négligés à côté de la réponse aux impulsions de l'actualité, plus vulnérables aux manipulations. (Réf 4, p18)

Montrer à chacun ce qu'il peut faire pour la défense

Une voie, peut-être la plus difficile, serait d'élaborer une communication pour montrer à chacun ce qu'il peut faire, maintenant et là où il se trouve, par exemple en développant certaines compétences, pour contribuer à la défense nationale. En cohérence avec la suggestion précédente, il s'agirait de proposer et de chercher à convaincre sans manipuler. Dans un tel effort, les professionnels de la défense ont certainement un rôle à jouer, notamment en s'attachant à expliciter et diffuser les valeurs sur lesquelles ils fondent leur action. A cet égard, leur impact serait sans doute accru si une mission de secours extrême face à des catastrophes imprévues de toutes natures leur était plus systématiquement attribuée et reconnue. (Réf 6, p26).

Il convient de rappeler la contribution des armées à la restauration de la situation dans le cas de catastrophes naturelles de grande ampleur, dont beaucoup prévoient que la fréquence va s'accroître en raison du réchauffement climatique. (Réf 6, p13).

Davantage d'études pour adapter la défense aux mentalités actuelles et prévisibles

Une première voie serait de mener en permanence davantage d'études pour identifier et préparer les actions et les systèmes de défense les mieux adaptés aux mentalités actuelles et prévisibles. Ces travaux méritent certainement de s'appuyer sur des débats ouverts à la société civile, tout en observant que les préoccupations éthiques sont anciennes, comme l'illustrent les citations suivantes du livre classique de Sun Tsu « L'art de la guerre », qui recevraient sans doute une large adhésion :

- « Veiller au repos des villes de votre propre pays, voilà ce qui doit principalement vous occuper ; troubler celui des villes ennemies, ce ne doit être que votre pis-aller. »
- « Il faut plutôt subjuguier l'ennemi sans donner bataille ; ce sera le cas où plus vous vous élèverez au-dessus du bon, plus vous vous approcherez de l'incomparable et de l'excellent. »

Une condition importante est de prendre en compte les réactions possibles issues de la diversité des mentalités, des situations et des cultures. Par exemple, est-il évitable que des combattants qui se sentent localement impuissants face à des forces et des armes très supérieures estiment moral de recourir à des ripostes comme le terrorisme ?

Un exemple emblématique de telles réflexions concerne les robots de combat. C'est ainsi que dans un avis rendu en avril 2021 le comité d'éthique de la défense a posé son veto aux systèmes d'armes létaux pleinement autonomes (SALA), tout en ouvrant la voie aux systèmes robotisés pilotés par l'homme... (Réf 6, p25-26).

Dans son rapport annuel publié le 18 mars 2021, la Cour des Comptes estimait les études amont de défense trop tournées vers le court terme, insuffisamment sur l'avenir et les innovations de rupture. ..

En particulier, il paraît important de mener une veille dans le domaine de l'éthique, en cherchant à anticiper l'évolution des opinions dominantes, afin de maintenir une cohérence entre les actions et les équipements des armées d'une part, la volonté nationale d'autre part. Une telle cohérence est à la fois une exigence démocratique et une voie pour résister aux pressions extérieures, comme le montrent les multiples débats relatifs aux systèmes d'armes létaux autonomes. (Réf 6, p31).

Créer un comité d'analyse sociale des armements

Il s'agirait de mettre à la disposition des décideurs des ressources rapidement et discrètement mobilisables dans les domaines de la philosophie et de la prospective (principalement pour donner des avis aux étapes de conception), du droit et de la communication (surtout pour les décisions d'emploi), de l'histoire, de la psychologie et de la sociologie (dans tous les cas).

A cet effet, le comité serait composé d'un petit nombre de personnalités diverses reconnues dans ces différents domaines ainsi que de quelques généralistes, appuyés sur un réseau de correspondants susceptibles d'apporter des renseignements, de donner rapidement des avis ponctuels ou de participer à des débats. Ces correspondants devraient apporter une vision issue des différents acteurs concernés, sans les représenter formellement : ils seraient de préférence choisis « intuitu personae » par le comité.

Le premier mode d'action serait une contribution à la préparation des décisions, essentiellement interne au ministère de la Défense ou appuyée sur des consultations discrètes.

Le second mode viserait, d'une part, à enrichir et conforter la réflexion interne en confrontant ouvertement les idées en cours d'élaboration avec celles des différents inspireurs de l'opinion publique, d'autre part à mener des actions d'influence préventives. Il consisterait à intervenir dans les grands débats, face aux ONG, voire à en organiser dans l'esprit des travaux préparatoires mentionnés au §6-2 ci-dessus. Cette démarche serait menée « à froid », avec une certaine autonomie et, corrélativement, sans engager les décideurs. (Réf 4, p34).

Restaurer un sentiment des devoirs de chacun, dans une démarche d'ensemble qui pourrait susciter une sorte de renaissance nationale

Il paraît indispensable de restaurer un sentiment des devoirs de chacun qui se traduise dans la vie courante et pourrait se fonder sur différents leviers :

- un patriotisme : non pas un attachement cocardier à la nation, mais un sens aigu de ce que chacun peut faire à sa place. Pour illustrer ce point on peut citer le mot du président JF Kennedy : « ne demandez pas ce que les USA peuvent faire pour vous, mais ce que vous pouvez faire pour les USA ». En particulier une vigilance vis-à-vis de ce qui se produit autour de nous et une attention aux signaux faibles avant qu'ils ne deviennent forts ;
- une cohérence entre vie et positions : par exemple : si l'on proclame la paix, s'investir dans une action pour désamorcer les agressions ;
- un réel travail pour se faire une opinion personnelle sur les points qui nous paraissent fondamentaux : s'efforcer de ne pas succomber au « politiquement correct » ni à la « pensée unique », prendre du temps pour réfléchir sur les enjeux, être lucide sur les causes des évènements (se garder de toute naïveté) et être en état de veille ;
- l'utilisation des mots exacts : « mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde » (Albert Camus). Ce n'est pas si anecdotique que cela paraît, car en utilisant des mots erronés, on « vote pour le mensonge » qui, de ce fait, se propage ;
- un investissement parental, vis-à-vis de l'Ecole ou des associations qui font vivre les territoires. (Réf 2 p487).
- Liberté, notamment de conscience ; égalité, en particulier entre femmes et hommes ; primauté dans leur domaine des lois démocratiquement votées, sans donc reconnaître de valeur absolue aux règles religieuses.
- Emploi imposé de la langue française, dans les réunions publiques...
- Diffusion par le Parlement d'informations accessibles qui puissent servir de référence.
- Application des règles de déontologie des médias ...
- Pour y parvenir deux voies à approfondir, qui supposent la résolution de réelles difficultés : l'établissement d'un service civique pour tous et un effort persévérant en faveur d'un « vivre ensemble » (logement, enseignement, soins médicaux) apaisé qui fasse échec aux tentations communautaristes.

La mise en œuvre d'un tel plan peut sembler ambitieuse. Mais elle est sans doute nécessaire pour mettre en échec la stratégie patiente et efficace de déstabilisation des organisations terroristes islamistes. Elle pourrait aussi susciter une sorte de renaissance

pour mieux concilier la préservation de l'identité de la nation avec son ouverture nécessaire aux continuels changements du monde. (Réf 2, p492-494).

*

Ainsi, il apparaît que la préservation de l'esprit de défense suppose la coopération et la convergence des efforts de nombreux acteurs dans la durée et dans des domaines variés plutôt que quelques actions spécifiques. Les autorités politiques, les enseignants, les médias et les opérateurs de communications ont chacun des responsabilités particulières. La restauration envisagée d'un service universel assez long doit certainement être approfondie. Des informations et des débats détachés de l'actualité immédiate pourraient être davantage organisés afin de mieux sensibiliser les citoyens à leur contribution possible à la défense, aux enjeux de certaines opérations militaires ou encore aux risques de manipulation par des puissances extérieures. Les ressorts de l'imaginaire et l'évolution des mentalités mériteraient d'être davantage étudiés dans cette perspective.

Conclusion

En définitive, les réflexions qui viennent d'être évoquées ont fait ressortir une première constatation : l'enjeu de l'esprit de défense n'est plus d'abord de favoriser, comme au siècle dernier, une levée en masse de citoyens déterminés à combattre un ennemi sur le terrain. Il s'agit en grande partie de stimuler une large participation à des actions plus permanentes et indirectes couvrant de nombreux aspects du fonctionnement de notre société, entre autres dans le champ de la communication.

La résistance attendue aux attaques terroristes qui ont particulièrement touché le monde occidental depuis une vingtaine d'années en est une illustration. Mais il ne faudrait pas s'y cantonner car, comme l'écrivait l'auteur du présent rapport dans un ouvrage publié en 2006 (réf 8) : « La prévision la plus sûre est que le XXI^e siècle apportera son lot de crises imprévues qui nécessiteront le recours à la force des États. Tâche plus facile à énoncer qu'à réaliser, c'est cet imprévu qu'il faut dès aujourd'hui préparer et non le traitement d'une menace imaginée a priori. » Avant de conclure que la sécurité est l'affaire de tous et que chacun a certainement, là où il se trouve, une contribution à lui apporter.

À cet égard, des ingénieurs ne pouvaient que souligner l'importance d'une volonté générale de disposer le moment venu d'armements adaptés, dont la réalisation doit commencer bien avant que les conditions d'utilisation soient connues avec précision.

Quelles conséquences en tirer ? Que faire dans la France d'aujourd'hui pour développer ou maintenir un esprit de défense adapté aux besoins de notre temps ?

En réponse, plusieurs démarches déjà entreprises ou suggérées dans différents cadres, méritent d'être approfondies ou intensifiées. L'animation de débats publics sur les questions de défense, en dehors des questions d'actualité immédiates, serait certainement utile pour inciter chacun des citoyens à élaborer une position plus réfléchie, susceptible de se traduire en actes le moment venu. Un premier débat pourrait porter sur l'institution d'un service civique, universel et obligatoire, de durée raisonnable, pour développer la cohésion nationale et le sentiment du devoir vis-à-vis de la collectivité ; en cas de conclusion positive, il serait naturel de soumettre la décision de mise en œuvre à un référendum. La création d'un comité d'analyse sociale des armements, peut-être en prolongement de l'actuel comité d'éthique de la défense, serait de nature à réduire l'aversion de certains pour un domaine incontournable de notre politique de sécurité.

Au fond, il s'agirait de construire ensemble et de partager des réponses à trois questions : Est-il possible de privilégier des moyens et des modes de défense cohérents avec les valeurs de notre nation ? Comment chacun peut-il y contribuer ? En commençant par une interrogation plus fondamentale : que voulons-nous défendre ?

Références

- (1) Groupe de réflexion « L'homme dans les systèmes de défense », Collection Armement et sécurité, La Documentation française, 2012.
- (2) Groupe de réflexion « Le terrorisme, une bataille de l'esprit », Collection Armement et sécurité, La Documentation française, 2018, (p 409-508).
- (3) Groupe de réflexion « ESG, souveraineté et résilience: quelle place pour l'investissement privé ? », Entretiens Armement et souveraineté 2023, Association 3AED-IHEDN, (p137-208).
- (4) Groupe du CGARM et du comité Défense IESF, « Aspects éthiques et sociaux des nouvelles technologies de défense », cahier IESF n°20, 2015, www.iesf.fr.
- (5) Groupe du CGARM et du comité Défense IESF, « Des ingénieurs pour bâtir la défense de l'avenir », cahier IESF n°26, 2017, www.iesf.fr.
- (6) Comité Défense IESF, « Quelles transformations pour la défense de demain ? », cahier IESF n°37, 2021, www.iesf.fr.
- (7) Bongrand (J), « Éthique et armement », Flash Info n°148, novembre 2022, www.iesf.fr.
- (8) Bongrand (J), *Les chemins de la défense*, Paris, France-Empire, 2006, 299 p.

